

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 octobre 2017 / Affiché le.17/10/2017

Ouverture de séance à 20 h 05

Secrétaire de séance : M. BERGER Mickaël

Présents : Mme Patricia FAGIANI,

MM. Mickaël BERGER, Patrick LIEGEON, Daniel PACQUELET, Sylvain REMONNAY, Maurice VUILLARD, Frédéric CANNELLE, Dimitri JOURDIN.

Absents excusés : Mme Cindy VIONNET, donnant procuration à M.BERGER Mickaël, Mme Mathilde COUTURIER donnant procuration à M. PACQUELET Daniel.

Absent : M. Olivier ILLICETO

Le compte rendu de la séance 07 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.

Date des prochains conseils : jeudi 09 novembre 2017 et mercredi 06 décembre 2017

1) ECONOMIE TOURISME

Prochaine réunion de la commission : jeudi 19 octobre

Camping : bilan positif

2) PATRIMOINE URBANISME

Eglise :

- Travaux en cours : continuité des travaux d'électricité et reprise des plâtres, attente de validation de la part de la DRAC pour certains travaux (boiseries et socles chapelles)

- Sinistre :

La DRAC a refusé le devis le moins cher, l'accord avec l'expert, sur l'évaluation des dommages est donc suspendu, dans l'attente d'un nouveau devis qui conviendra à la DRAC.

- Enduits :

Des malfaçons ont été constatées par le Maître d'œuvre et la DRAC, ces travaux concernaient la rénovation extérieure exécutée de 2010 à 2012. Le conseil décide la mise en demeure pour ces travaux réalisés par l'entreprise ICM.

- Dossier sécurité :

Le dossier est en cours, en attente de la réponse de la DRAC.

P.L.U. :

L'enquête publique est en cours.

L'analyse des observations se fera par la commune le 24 octobre 2017 à 20 h.

Une réunion commune/Commissaire enquêteur/cabinet d'étude aura lieu le 07/11/2017 à 9 h30.

A.H.M. :

Présentation du nouveau projet de 12 logements, 24 places de parking, création d'un local commercial de 72 m².

Le conseil municipal donne son accord pour ce nouveau projet, assorti de l'obligation par les pétitionnaires de prévoir dans le PC, la création d'un local commercial à destination touristique

Aménagement Du Village - AMO :

La tranche ferme de l'étude, d'une durée de 4 mois est réalisée à 100%

La tranche conditionnelle 1 est aussi réalisée à 100%

La tranche conditionnelle n'est pas commencée.

Coût total : 12 500€, subventionné à 80%.

La communauté de Communes a prévu la réalisation d'une nouvelle station d'épuration sur le secteur Les Longevilles Mont d'Or et Métabief, ainsi qu'un collecteur sur Malbuisson. Les aides de l'Etat, de l'agence de l'eau sont en baisse importante, ce qui ne permet plus à la communauté de communes de s'engager sur les travaux des réseaux humides pour la commune.

Le dossier aménagement va être repris et étudié en commission.

Haut Débit :

La carte du Haut débit du Doubs prévoit le déploiement du très haut débit pour Saint-Point-Lac durant l'année 2020.

Travaux bâtiments communaux :

4 radiateurs neufs ont été installés dans le logement communal.

3) AGRICULTURE BOIS FORÊT :

Compte rendu de commission

L'entreprise Simon VIENNET a été retenue pour l'exploitation forestière du bois d'œuvre.

Suite à la proposition de vente de M. Gérard MONDET, d'une parcelle forestière, joignant celle de la commune, le conseil municipal se prononce favorablement pour l'acquisition.

Monsieur Gérard MONDET, demande une servitude de passage pour sa parcelle 486. Le conseil municipal, suite à l'avis de l'ONF, émet un avis défavorable, du fait de l'état du sol.

4) EDUCATION –SCOLAIRE

Voyages scolaires : le conseil municipal vote une participation de 40 € par élèves du primaire.

(Par 1 voix contre et 9 pour)

Effectifs de l'école publique des 2 lacs : 94 enfants dont

70 de Labergement Sainte Marie

6 en dérogation

18 de Saint-Point-Lac (19,15%)

5) OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal modifie les redevances pour l'occupation du domaine public, comme suit :

Location de salle : 30€ pour les plongeurs et 50 € pour les habitants

Embarcations :

Barques pour les habitants/résidents 35€ ; pour les hors communes 55 €

Petits bateaux pour les habitants/résidents 25 € ; pour les hors communes 30 €

Canoés pour les habitants/résidents 15 € ; pour les hors communes 20 €

Hivernage 10€ + 1 Rack DE 6 canoés - été 2018

David JEANNEROD Forfait 1000 €

Echo du Lac Forfait 1 800€

Camion pizza 12 € par passage

6) EAU

Les analyses d'eau des 25/07 et 02/10/2017 sont bonnes.

Les réservoirs ont été vidangés, plusieurs purges ont été effectuées, un traitement au Chlore réalisé.

2 purges seront réalisées par an ainsi de des analyses plus régulières, voire 1/mois.

7) FETES ANIMATIONS CEREMONIE MANIFESTATIONS

Dates à retenir :

11 novembre à 11 h devant le monument aux morts

Samedi 16 décembre : Noël des enfants à la salle du camping

Jeudi 21 décembre à midi, repas des aînés.

Vendredi 1^{er} décembre à 19h30 repas des bénévoles pour la journée sans voiture. Inscription avant le 01 novembre 2017, auprès de Mickaël BERGER : mickberger@wanadoo.fr

Les conjoints sont également invités.

8) QUESTIONS DIVERSES.

SYDED : économie d'énergie

Réponse de Mme SIFFERT

Courrier de M. BART

Levée de la restriction d'eau

AMD 25 don pour les sinistrés d'Irma : non

100^{ème} congrès des Maires.

Dépôt de sacs poubelles dans la forêt de Saint-Point-Lac. Nous déplorons ces actes d'incivilité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40

Le Maire, Patrick LIEGEON.

